

Lettre de nouvelles de février 2020

« *L'ampleur de la tâche ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre* »
(Étienne Cendrier, fondateur de Robin des Toits).

Bonjour,

au sommaire :

1- Conférence du Pr Annie Sasco filmée à Millau
(conseillée même au nombreux présents de Marcillac)

2- Linky : avancée politique dans les Hautes-Alpes, le Syndicat d'Énergie prend en compte les Électro-hypersensibles.

Une procédure inspirée de notre action en Aveyron.

3- Communiqué des collectifs aveyronnais, des Gilets Jaunes de Millau et de Saint-Affrique, du Comité Causse Comtal, de la Fédération pour la sauvegarde et la vie du pays des Grands Causses : Les projets de smart city de Rodez, de WIFI publique en Aveyron, et la 5 G en question.

4- Courrier et argumentaire au sujet de la smart city de Rodez envoyé aux élus.

5- Tract et document de synthèse sur le coût écologique du numérique, de la smart city et de la 5G par les collectifs aveyronnais.

6- Contre la 5G : pétition et recours devant le Conseil d'État, communiqué de Priartem et d'Agir pour l'Environnement.

7- Vidéo : « *Les grandes entreprises poussent dangereusement à la 5G, les États-Unis poursuivis* ». Une avocate explique parfaitement les conflits d'intérêts, les avancées de la science et de la justice.

8- De la smart city à la cité sécuritaire, il n'y a qu'un pas :
- Émission de France TV et chroniques de France Culture.

9- Les syndicalistes d'Enedis déconnectent des milliers de Linky

10- Des humains plutôt que des machines : usagers et cheminots contestent la numérisation des gares, article de Reporterre, par Gaspard d'Allens et Alain Pitton

En cas de problèmes de liens inactifs, nos lettres de nouvelles sont disponibles sur le site
CCAIVES.ORG en PDF

Nos réunions ouvertes à toutes et tous se tiennent les premiers mercredis du mois à partir de 19-20 heures au café le Guingois, place de l'église à Marcillac. Toute aide est bienvenue.

Notre pétition contre la wifi publique en Aveyron :

<https://www.change.org/p/elus-de-la-communaut%C3%A9-des-communes-conques-marcillac-non-%C3%A0-la-wifi-publique-dans-le-vallon-aveyronnais>



Dernière minute : Enedis recontacte les habitants dans des zones depuis longtemps déployées afin de poser malgré les anciens refus. Ecrivez-nous pour toute question.

1- Conférence du Pr Sasco filmée à Millau le 22 janvier 2020

Des conférences de Marcillac et de Millau qui furent un succès, plus de 200 personnes sont venues y assister.

A l'occasion de la semaine sans portable du 3 au 9 février, nous vous proposons de regarder ou d'écouter la conférence du Pr Annie Sasco organisée (et filmée) à Millau avec les Gilets Jaunes.

Cette conférence est suggérée même pour ceux qui ont assisté à celle de Marcillac, car celle de Millau nous semble plus concise, claire et détaillée, et donc plus efficace.

**5 G, WIFI, portables, smart city,
ondes artificielles :**

Quelles conséquences sur la santé ?
Où en est la recherche ?

Voir ici :

https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Professeure-Annie-Sasco-conf%C3%A9rence-onde-millau-22-01-2020_1.mp4

Écouter ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Conf%C3%A9rence-annie-sasco-millau.mp3>

.....

2- Communiqué de presse. Linky, une avancée politique dans les Hautes-Alpes : le Syndicat d'Énergie prend en compte les Electrohypersensibles.

Une procédure inspirée de notre action en justice en Aveyron que nous portons avec 140 aveyronnais depuis mai 2018.

Communiqué de presse du collectif des Hautes-Alpe, février 2020.

EHS (Electrohypersensibilité) contre Linky : une victoire !

Hautes-Alpes : pour la première fois en France un syndicat d'énergie met en demeure Enedis par courrier « *de prendre en compte la situation des usagers électrohypersensibles comme l'imposait la jurisprudence alors en vigueur et, plus particulièrement, concernant les usagers qui ont produit des documents médicaux établissant leur maladie : de maintenir les compteurs électriques existants ou de remplacer par des compteurs classiques les compteurs Linky déjà posés ou, a minima, d'installer des dispositifs de filtres* » (29 novembre 2019).

De nombreux usagers hauts-alpins, assistés de Me. Jean-Sébastien Boda, avocat au barreau de Paris, intervenant régulièrement en droit de l'énergie, avaient mis en demeure le SyME05 d'utiliser ses pouvoirs de contrôle de la société concessionnaire Enedis à propos des modalités de déploiement du Linky (4 novembre 2019). Le syndicat a partiellement fait droit à cette demande.

C'est la première fois en France qu'une telle réponse positive est obtenue de la part d'un syndicat d'énergie départemental : c'est l'aboutissement, pour les électrohypersensibles, des diverses jurisprudences obtenues en 2019 et le début d'une reconnaissance de leur situation particulière et de la protection qu'elle implique par les pouvoirs publics.

En conséquence, nous attendons :

- que le syndicat départemental d'énergie 05 s'engage plus avant dans la protection des EHS,
- qu'Enedis applique l'injonction du SyME 05,
- que tous les syndicats départementaux d'énergie et leur fédération, la F.N.C.C.R, mettent en œuvre une décision similaire.

Pour mémoire, le syndicat d'énergie est autorité de contrôle du concessionnaire et, à ce titre, doit contrôler pleinement la bonne exploitation du service public concédé. Toute carence dans ce domaine peut faire l'objet d'un recours devant le juge administratif et peut engager la responsabilité du syndicat si un préjudice en résulte.

Cette mise en demeure du SyME 05 à Enedis ne répond que partiellement aux attentes des requérants qui se réservent la possibilité de poursuivre en justice afin d'obtenir entière satisfaction.

Requérants et avocat, soutenus par le collectif Stoplinky05, comptent bien ne pas en rester là...

.....

3- Communiqué de presse des collectifs aveyronnais, du Comité Causse Comtal, des Gilets Jaunes de Millau et de Saint-Affrique, de la Fédération pour la sauvegarde et la vie des grands causses : La smart city de Rodez, WIFI publique, et 5 G en question.

Lire ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Communiqué-conférences-Annie-Sasco-janvier-2020.pdf>

Les conférences d'Annie Sasco du 21 janvier à Marcillac, et du 22 janvier à Millau furent un vrai succès !

Par les collectifs d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques du Vallon, du Sud-Ouest-Aveyron, de Saint-Affrique ;

Par les Gilets Jaunes de Millau et de Saint-Affrique ;

Par l'association agréée protection de l'environnement le Comité Causse Comtal ;

Par la Fédération pour la vie et la sauvegarde du pays des grands Causses, association agréée protection de l'environnement.

Appuyées par de nombreuses associations aveyronnaises et les Gilets Jaunes de Millau, les conférences sur les effets des champs électromagnétiques artificiels animées par le Professeur Annie Sasco (épidémiologiste internationalement reconnue), réunirent à chaque fois 250 personnes.

A l'heure où des municipalités du Vallon souhaitent exposer encore plus leurs habitants à des sources de rayonnement avec des bornes de WIFI dans les lieux publics (Montfranc et Brusque sont aussi concernés), où Rodez veut ajouter des émetteurs pour son projet de smart city, où la 5G arrive sans étude sanitaire, preuve est faite que les citoyens sont très nombreux à s'interroger sur la pertinence de ces projets, voire à les remettre en cause. Leurs inquiétudes sont renforcées par les alertes données par de nombreux scientifiques et médecins.

Les collectifs aveyronnais d'informations sur les objets connectés qui informent des milliers d'aveyronnais déclarent : *« Nous ne sommes plus au temps où toutes les nouveautés des industriels sont perçues comme bénéfiques. Les divers scandales sanitaires ont alerté les citoyens. Nous prônons la sobriété quant aux sources d'expositions aux champs électromagnétiques et aussi la sobriété quant à la consommation énergétique du numérique comme l'Autorité des Télécoms le préconise. Ces projets ne s'inscrivent pas dans ces objectifs. C'est pourquoi nous demandons clairement qu'ils soient abandonnés et que tous les candidats aux élections municipales se positionnent clairement. Nous continuerons notre mobilisation et encourageons tous les citoyens à signer nos pétitions. Nous appelons les élus à la raison. D'autres alternatives existent pour redynamiser nos communes, améliorer la qualité de vie et créer un meilleur vivre ensemble, sur lesquelles nous avons d'ores et déjà fondées plusieurs propositions ».*

collectifvallon@gmail.com

de Saint-Affrique : restonsintelligents@laposte.net

du sud-Ouest-Aveyron : stoplinky.aso@gmail.com

comite-causse-comtal@laposte.net

Fédération pour la Vie et la Sauvegarde du pays des Grands Causses :

contact@fedegrandscausses.org

Plus d'informations sur le site CCAVES.ORG

.....

4- Courrier et argumentaire sur la smart city (« ville connectée intelligente ») de Rodez envoyé aux élus, à diffuser.

Suite à notre rencontre en janvier avec Mme Bultel-Herment, première adjointe en maire de Rodez et chargée du numérique, cet argumentaire a été écrit par les collectifs aveyronnais d'informations sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels, et envoyé à la ville de Rodez.

Lire ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Annexe-à-la-lettre-mairie-Rodez-smart-city-05022020-1.pdf>

Courrier de demande de rendez-vous envoyé aux élus de Rodez avec la Ligue des Droits de l'Homme de Rodez et le Comité Causse Comtal :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Lettre-à-mairie-Rodez-smart-city-18123019.pdf>

.....

5- Tract sur le coût écologique du numérique, de la 5 G, et de la smart city, par les collectifs aveyronnais.

Lire ici :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/tract-face-cachée-du-numérique-version-collectifvallon-14-janvier-2020-1.pdf>

Document plus détaillé :

<https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/coût-écologique-du-numérique-extrait-lettre-rodez-smart-city-17012020.pdf>

.....

6- Communiqué de Priartem et d'Agir pour l'Environnement : « Contre la 5G : pétition et recours devant le Conseil d'État »

<http://www.priartem.fr/Contre-la-5G-petition-et-recours.html>

En octobre, Priartem et Agir pour l'environnement [avaient appelé à un moratoire](#) soutenu par plusieurs ONG, eu égard aux risques que fait peser ce projet pharaonique sur la santé, l'environnement, les libertés publiques...

Aujourd'hui, les deux associations annoncent qu'elles engagent un recours devant le Conseil d'Etat contre la procédure qui signe le démarrage du programme en France.

« Alors que ce projet d'ampleur aurait dû faire l'objet d'un débat public en bonne et due forme, comme nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, le gouvernement lance cette nouvelle technologie dans la plus grande précipitation, sans en mesurer les conséquences » dénonce Stephen Kerkhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement.

Sophie Pelletier, présidente de Priartem, enfonce le clou : *« Alors que la sobriété énergétique et électromagnétique sont inscrites dans la loi, on sait déjà que le déploiement de la 5G augmentera la consommation électrique, évaluée par certains experts à 10 TWH, soit l'équivalent d'une centrale comme Fessenheim ainsi que l'exposition aux ondes de la population avec la multiplication par 8 selon l'ANFR du nombre de « points atypiques » (supérieurs à 6 V/m) . »*

Pour Me Lafforgue, avocat des associations, cet arrêté est contestable : *« Le passage à la 5G aura des conséquences sur l'environnement. Une évaluation environnementale aurait donc dû être mise en œuvre. Cette évaluation est d'autant plus importante que l'incertitude est grande sur les conséquences sanitaires d'un tel déploiement, qui se ferait au mépris de la réglementation européenne et nationale sur la protection de la santé et au mépris du principe de précaution ».*

Priartem et Agir pour l'environnement accompagneront cette procédure judiciaire du lancement d'une [pétition](#) en ligne en soutien à leur demande réitérée de moratoire.

Signez cette pétition sur <https://stop5g.fr> !

.....

7- « Les grandes entreprises poussent dangereusement à la 5G, les États-Unis poursuivis ».

Une avocate explique parfaitement les conflits d'intérêts, les avancées de la science et de la justice, vidéo de 7 minutes.

Voir ici :

<https://ccaves.org/blog/livres-films-et-reportages/>

.....

8- De la smart city à la cité sécuritaire, il n' y a qu'un pas :

Émission de France TV : « *Le Monde en face : Qui a peur de Huawei ?* » ([disponible jusqu'au 13](#))

février) :

<https://www.france.tv/documentaires/politique/1142701-qui-a-peur-de-huawei.html>

Courtes chroniques à France Culture :

« *Reconnaissance faciale : quand les industriels poussent à son développement* »

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-bulle-economique/reconnaissance-faciale-quand-les-industriels-poussent-a-son-developpement>

« *États-Unis : ces entreprises qui vous veulent du bien* »

(aller jusqu'à la fin pour entendre le rôle de l'analyse des données récupérées par divers capteurs disséminés dans notre quotidien)

<https://www.franceculture.fr/emissions/a-propos-dailleurs/a-propos-dailleurs-chronique-du-samedi-25-janvier-2020>

9- Les syndicalistes d' Enedis déconnectent des milliers de Linky dans plusieurs régions

Thionville : 2 000 compteurs Linky déconnectés par des opposants à la réforme des retraites :

<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-thionville-hayange/2020/02/01/la-cgt-revendique-la-deconnexion-de-2-000-compteurs-linky>

Pyrénées-Orientales : la CGT déconnecte des milliers de compteurs Linky

<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/pyrenees-orientales-la-cgt-deconnecte-des-milliers-de-compteurs-linky-7799741462>

Vanœuvre-lès-Nancy – Social : 200 personnes pour soutenir le syndicaliste entendu après une action contre Linky

<https://www.estrepublicain.fr/edition-de-nancy-agglomeration/2017/05/04/ils-ont-franchi-une-ligne-rouge>

10- Des humains plutôt que des machines : usagers et cheminots contestent la numérisation des gares

Reporterre, 3 février 2020 / Gaspard d'Allens et Alain Pitton

<https://reporterre.net/Des-humains-plutot-que-des-machines-usagers-et-cheminots-contestent-la-numerisation-des>

Alors que la mobilisation continue contre la réforme des retraites, des militants, rejoints par des cheminots ont protesté vendredi 31 janvier contre la disparition des guichets de gare. Selon eux, le numérique contribue à dégrader les services publics. Il favorise les logiques marchandes et supprime des postes.

- *Toulouse (Haute-Garonne), reportage*

(...)

« Pour Matthieu Amiech, éditeur des éditions La Lenteur, présent au cours de la manifestation, « *il est temps de faire le lien entre notre addiction aux smartphones et la destruction des services publics. Il n'y aura pas de changement social sans une remise en cause frontale de l'informatique* ». »

.....
Bien cordialement.

Ps : nos réunions ouvertes à toutes et tous se tiennent les premiers mercredis du mois à partir de 19-20 heures au café le Guingois, place de l'église à Marcillac. Toute aide est bienvenue.